



Observatoire digital de la mobilité – ODM

Conférence de presse – 02 mai 2023

François BAUSCH

Vice-Premier ministre

Ministre de la Mobilité et des Travaux publics



Mise en place de l'Observatoire digital de la mobilité



- 2017 : Enquête **Luxmobil**
- 2018 : **Modu 2.0** : Changement de paradigme: passer d'une logique de rattrapage à une **logique d'anticipation**. Pour cela, il faut des données.
- 2018 : **Accord de coalition** : Création d'un Observatoire et focus sur la digitalisation de la mobilité

Pour recueillir, dans le **contexte particulièrement dynamique** du Grand-Duché, de manière efficace et continue les données nécessaires à une **planification de la mobilité adaptée à l'évolution des besoins** de la population et des entreprises, un **observatoire de la mobilité** est mis en place sous la tutelle du Ministère ayant dans ses attributions la mobilité

- 2020 : **Création d'un poste** et recrutement d'un spécialiste en la matière
- 2020 : Choix d'un **Observatoire digital de la mobilité** (ODM), à établir **au sein du MMTP**, en collaboration avec le **CTIE** en vue de l'**intégration des volets "Observation" – "Stratégie" – "Planification"**.
- 2022 : **PNM 2035** élaboré avec l'ODM, sur base de l'enquête Luxmobil
- 2023 : **Projet de loi ODM** :
 - Données à caractère personnel
 - Fourniture de données à l'OdM par les détenteurs de données
- 02 mai 2023 : Lancement du site www.odm.lu (desktop et iOS; Android en cours de développement)



Projet de loi



Art. 1^{er}. : L'Observatoire a une mission d'**intérêt public**.

Art. 3. : L'Observatoire a pour **missions**

1. de **mettre en cohérence, collecter en continu, centraliser et gérer les données de mobilité à caractère personnel ou non personnel**, utiles et nécessaires à la planification de la mobilité ainsi qu'à la mise en œuvre et le suivi des politiques de mobilité
2. d'**analyser ces données**
3. de **diffuser** au public et aux organismes intéressés, nationaux et internationaux, ces données, le cas échéant pseudonymisées, et les résultats anonymisés des analyses effectuées

Art. 5. & Art. 6. : Traitement de **données personnelles**

1. Le ministre est responsable des traitements nécessaires pour remplir la mission de l'Observatoire
2. L'ODM ne collecte et ne sollicite des données à caractère personnel **que sous forme pseudonymisée**; il **détruit des données à caractère personnel après le traitement** ou max. 2 ans après réception

Art. 7. : L'ODM peut **mener des enquêtes**

auprès d'échantillons représentatifs de personnes qui résident au Grand-Duché, qui utilisent les infrastructures de transport au Grand-Duché ou qui possèdent un véhicule qui utilise les infrastructures de transport au Grand-Duché

Art. 8. : **Liste détaillée** des données et des finalités des traitements (*voir prochaine diapositive*)

Art. 9. : Compréhension des **flux de véhicules**

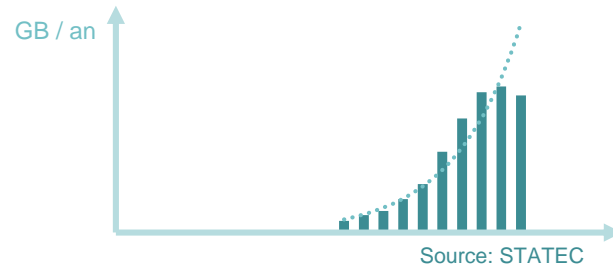
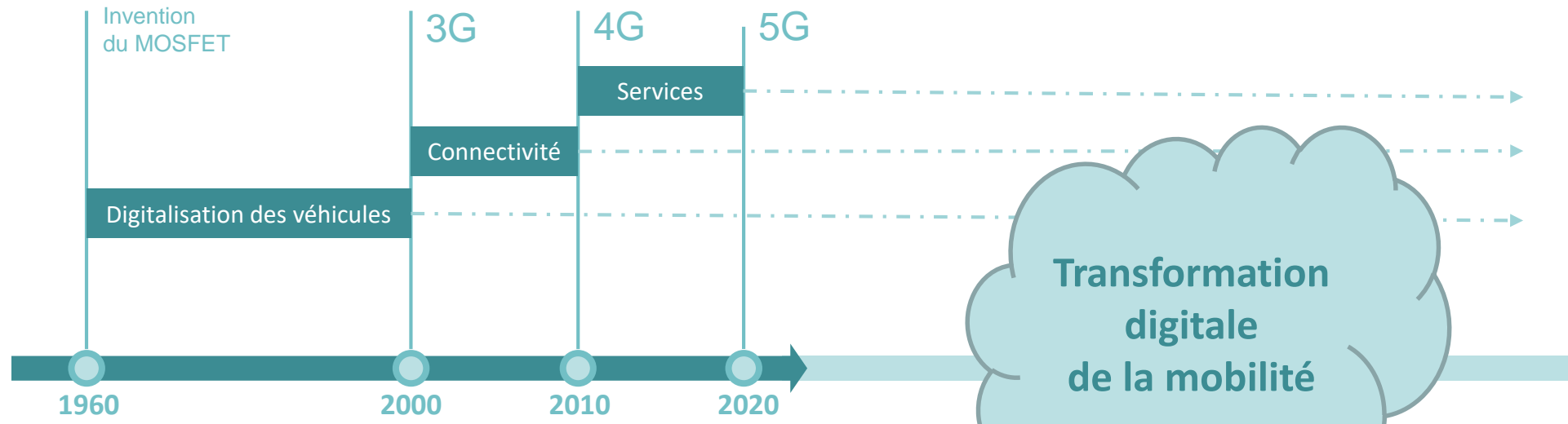
l'Observatoire peut effectuer des comptages permettant la **reconnaissance d'un véhicule à plusieurs endroits du réseau**

Art. 10. : **Publications**

1. L'Observatoire établit annuellement un **rapport d'activités**.
3. L'Observatoire met à la disposition du public des analyses et chiffres-clé relatifs à la mobilité, notamment par le biais de son **site internet**.



Volet numérique



De 2010 → 2019 :

- Utilisateurs internet mobile : 50 % → 120 %
- Utilisation par utilisateur : 4 → 44 GB/a



Site internet



PORTAIL
TRANSPORTS



MOBILITÉ

FRET

PLANIFIER

SECTEURS



À la une



 FLUX DE MOBILITÉ	 VÉLOS	 TRAM
 PARC AUTOMOBILE	 VOITURES	 BUS (RGTR + TICE)
 BORNES DE RECHARGE	 UTILITAIRES	 TRAIN

OBSERVATOIRE DIGITAL DE LA
MOBILITÉ - ODM

28/04/2023

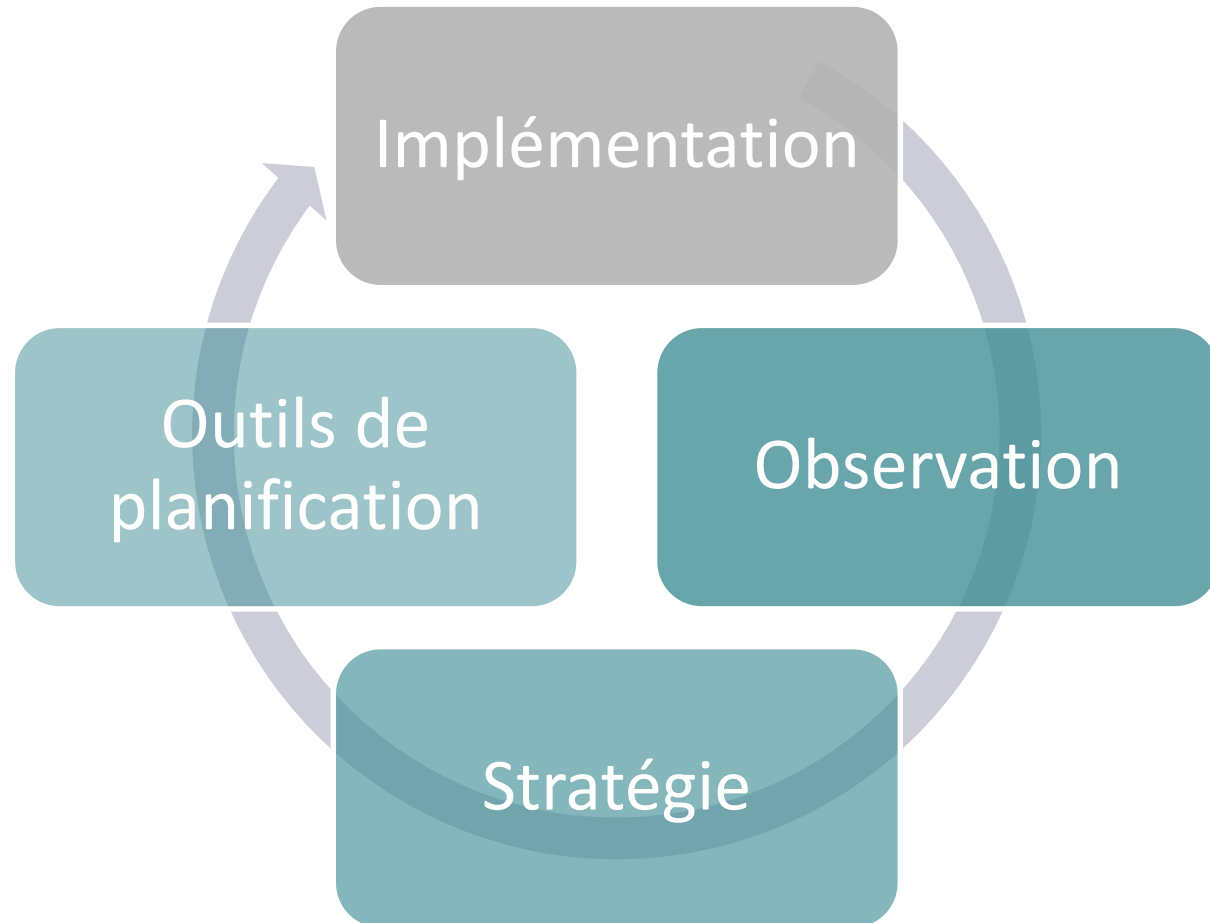


Accès rapide

- **Planifier** - Observatoire / Stratégie / Outils
- **Taxis** - Clients / Conducteurs / Exploitants
- **Transports fluviaux - Qualifications professionnelles**
- Procédures examens administratifs
- **Permis de conduire**
- **Code de la Route**

Liens externes

- **Adapto** - Transport sur demande pour personnes à mobilité réduite (PMR) | mobiliteit.lu
- **Mobibus** - Transports spécifiques réguliers pour personnes à besoins spécifiques | mobiliteit.lu
- **Carte de stationnement PMR** - Guichet.lu
- **Certificat d'authenticité** - Guichet.lu
- **BREXIT - citoyens** - Guichet.lu
- **BREXIT - entreprises** - Guichet.lu



Objectifs

- Transparence
- Centralisation de toutes les informations pertinentes à la planification de la mobilité
- Faciliter l'accès à l'information

Public cible

- journalistes
- administrations communales
- bureaux d'études
- recherche
- grand public

Fournisseurs de données

- data.public.lu
- MMTP
- Administration des ponts et chaussées
- Administration des transports publics
- CFL
- LUXTRAM



ODM est à ses débuts : le site et les données présentées sont loin d'être parfaits
Le site et ses données seront progressivement développés

Portail transports.lu > [planifier](#)

→ <https://transports.public.lu/fr/planifier.html>

Si vous découvrez des erreurs / bugs, ou désirez plus d'informations :

info@odm.lu



Merci de votre attention !

www.transports.lu

contact: info@odm.lu

www.odm.lu